

Choisir son orientation
après la 3^e

1^{er} semestre

- Information sur l'orientation.
- Intentions d'orientation exprimées sur la fiche de dialogue (janvier)
- Premier conseil de classe.
- Avis du conseil de classe sur les intentions.

2^{ème} semestre

Information sur l'orientation:

- Journées portes ouvertes des établissements

<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Hauts-de-France/Amiens/Agenda-de-l-orientation/Portes-ouvertes/Journees-Portes-Ouvertes-dans-l-enseignement-secondaire>

- Forum des métiers au collège
- 
- A thick, horizontal yellow bar with a slight gradient, located at the bottom of the slide.

2^e semestre

Avril à mai

- Dossier de demande d'orientation et d'affectation dans un établissement public. (Affelnet)

Juin

- Proposition de voie d'orientation par le conseil de classe du 2^{ème} semestre et décision du chef d'établissement.
 - Si accord : validation et décision d'orientation définitive.
 - Si désaccord : entretien famille/chef d'établissement et possibilité de saisine de la commission d'appel.
- Choix des enseignements optionnels de 2^{de} ou de spécialité de diplôme professionnel.

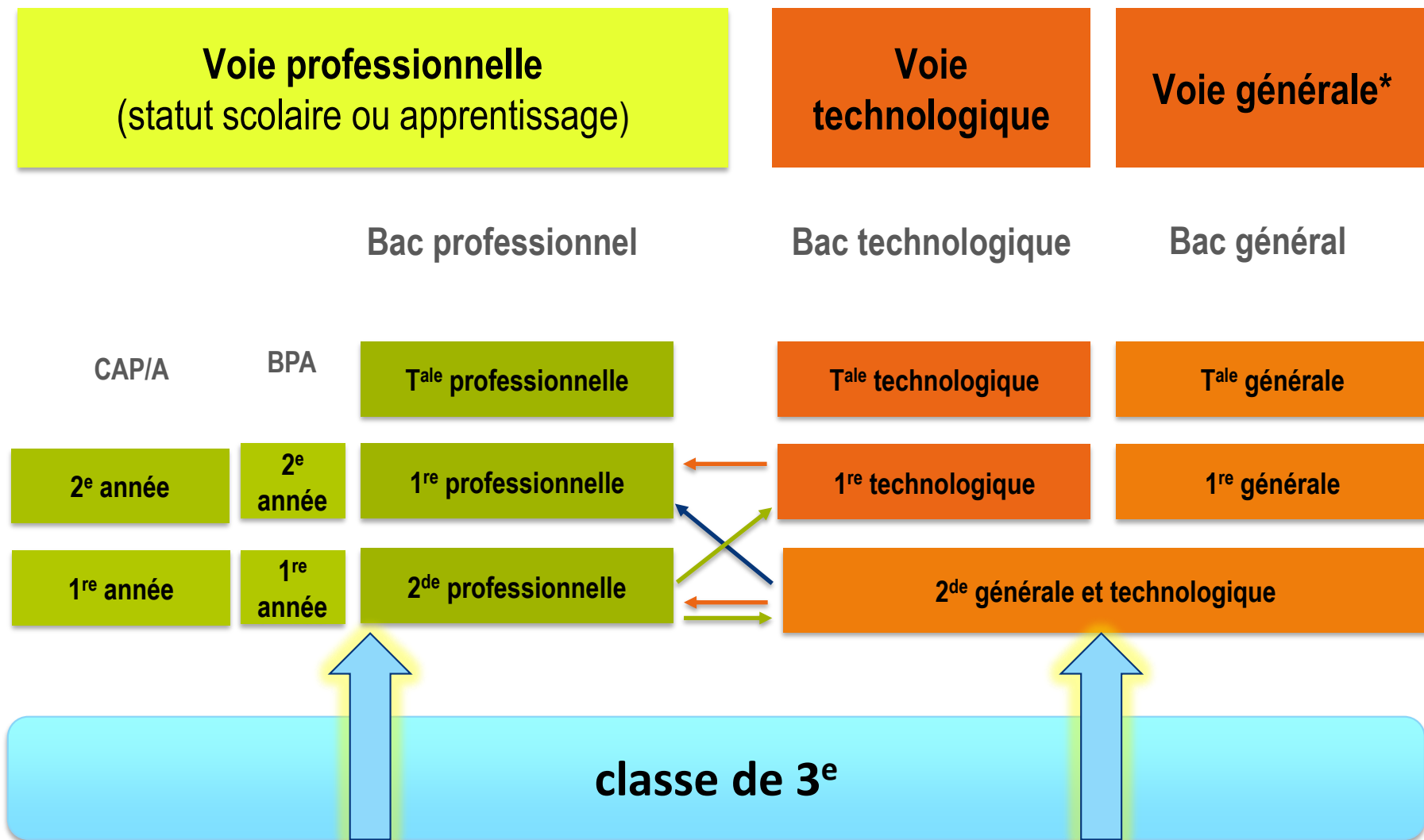
Tout au long de l'année : entretiens personnalisés d'orientation.



➤ La 1^{re} année de CAP

➤ La 2^{de} professionnelle

➤ La 2^{de} générale et technologique



La voie professionnelle

2 diplômes possibles

- ↘ CAP: 2ans
- ↘ Bac pro: 3ans (poursuite possible dans le supérieur)

2 statuts possibles

- ↘ scolaire : **élève** au lycée
- ↘ salarié : **apprenti-e** en alternance entre CFA et entreprise

Programme

- ↘ des **cours généraux**, en relation avec le métier,
- ↘ la moitié de l'emploi du temps en **cours techniques et professionnels** (outils, exercices techniques, TP, gestes professionnels)

CAP = premier niveau de qualification pour l'emploi

Attention, tous les secteurs professionnels ne proposent pas le CAP mais le bac professionnel comme diplôme d'accès à l'emploi

- ↳ *En 2^{de} pro, une période de « consolidation de l'orientation » permet de changer de secteur professionnel en début de 1^{er} trimestre*
- ↳ *Passage possible de 2^{de} pro à 2^e année de CAP (s'il s'agit du même champ professionnel)*
- ↳ *À l'issue du CAP, la poursuite possible en 1^{re} pro*



Durée

CAP : 12, 14 ou 16 semaines de stage (PFMP) selon la spécialité en 2 ans

Bac pro : 22 semaines de stage (PFMP) en 3 ans

Organisation

- **Rechercher** une entreprise (cv, lettre de motivation, entretien) avec l'aide du lycée, ou sur Mon stage en ligne <https://www.monstageenligne.fr/>
- **Faire son stage** avec tutorat dans l'entreprise
- Être suivi par le lycée pendant le stage et **rendre un rapport pris en compte pour obtenir le diplôme**

Découvrez le tuto des stages

<https://readymag.com/edugouv/tutostages/bacpro-famille-eleve/>

Démarche

- Rechercher une entreprise d'accueil avec l'aide de l'établissement ou des chambres consulaires
- Signer un contrat avec l'employeur et le CFA

Durée : Selon le diplôme visé

Lieu : Cours en CFA ou lycée, en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur

Conditions : Avoir entre 16 et 30 ans (15 ans en sortant de 3^{ème})

Rémunération : Selon l'âge et l'année d'étude

EMPLOI DU TEMPS EN CAP

33 à 39h par semaine



Enseignements technologiques et professionnels
17 ou 18h

Enseignements généraux (français, mathématiques...)
7 ou 8h



Langues 2h

Arts appliqués 2h

EPS 2h30

Aide individualisée 1h



Facultatif :

expression artistique 2h

EPS 2h

brevet des métiers d'art :

reliure, verre, céramique, ébénisterie, etc., en 2 ans

BMA

brevet professionnel :

concerne certaines professions (coiffure, fleuriste, etc.), autorise à travailler à son compte, en 2 ans

BP

BTM

brevet technique des métiers,

pour devenir chef/e d'atelier ou de fabrication

bac pro : après passage en 1^{re} professionnelle, en 2 ans

Bac pro

CAP/CAPA

certificat de spécialisation
en 1 an

CS

mention complémentaire :
spécialisation en 1 an

MC



Le bac pro permet

- d'exercer directement un métier dans certains cas,
- de poursuivre dans le supérieur, notamment en BTS (2 ans).

- ↘ **Durée:** 3 ans après la 3^e ou 2 ans après un CAP de spécialité adaptée au bac choisi
- ↘ **Lieu :** en lycée, ou en CFA avec périodes de travail chez l'employeur pour l'alternance.
- ↘ **Champs professionnels ou spécialités.**

La voie générale & technologique

Depuis la rentrée 2018 :

- test numérique de positionnement (expression écrite et orale, maths) dès la rentrée.
- accompagnement personnalisé tout au long de l'année.
- aide à l'orientation.
- choix avant le dernier conseil de classe entre la 1^{re} générale et la 1^{re} technologique.
- si 1^{re} générale, pré-choix de 4, puis choix de 3 spécialités pour la classe de 1^{re}.
- la « fiche de dialogue » famille / lycée fait le lien entre le conseil de classe et le vœux de l'élève. Le conseil de classe donne ses préconisations.

Enseignements communs

- Français ▶ 4 h
- Histoire-géo ▶ 3 h
- LVA et LVB (enveloppe globalisée) ▶ 5 h 30
- Sciences économiques et sociales ▶ 1 h 30
- Maths ▶ 4 h
- Physique-chimie ▶ 3 h
- SVT – Sciences de la vie et de la terre ▶ 1 h 30
- EPS – Éducation physique et sportive ▶ 2 h
- EMC – Enseignement moral et civique ▶ 18 h/an
- Sciences numériques et technologie ▶ 1 h 30
- Accompagnement personnalisé
- Accompagnement au choix de l'orientation
- Heures de vie de classe

Enseignements optionnels

➤ 1 enseignement général, au choix

- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ▶ 3 h
- LVC étrangère ou régionale ▶ 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin* ▶ 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) grec* ▶ 3 h
- Éducation physique et sportive ▶ 3 h
- Écologie, agronomie, territoires-développement durable (EATDD, *en lycée agricole*) ▶ 3 h

➤ 1 enseignement technologique, au choix

- Management et gestion
- Biotechnologies,
- Création et culture - design) ▶ 1 h 30
- Création et innovation technologique ▶ 6h
- Hippologie et équitation ou autres pratique sportive
- Pratiques sociales et culturelle ▶ 3 h
- Pratiques professionnelles ▶ 3 h
- Santé et social ▶ 1 h 30

La voie générale

4 composantes

- ▶ **Socle de culture commune** ▶ Enseignements de spécialité
- ▶ **Orientation** ▶ Enseignements facultatifs

▶ SOCLE DE CULTURE COMMUNE	1^{re}	T^{ale}
Français	4h	--
Philosophie	--	4h
Histoire géographique	3h	3h
Enseignement moral & civique	0h30	0h30
LV1 et LV2	4h30	4h
EPS	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h

▶ ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	3 en 1 ^{re}	2 en T ^{ale}
Arts	4h	6h
Biologie écologie (lycées agricoles)	4h	6h
Histoire géographie, géopolitique et sc. politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues littératures et cultures étrangères	4h	6h
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	4h	
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sc. informatiques	4h	6h
Sciences de la vie et de la terre	4h	6h
Sc. de l'ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Physique chimie	4h	6h

▶ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS*	1 ^{re}	Terminale
*1 en 1 ^{re} et éventuellement un 2 ^e en terminale		
Arts	3h	3h
Langues et cultures de l'Antiquité	3h	3h
EPS	3h	3h
LV3	3h	3h

▶ ORIENTATION	1h30	1h30
---------------	------	------

AUTRES OPTIONS POSSIBLES EN TERMINALE

- Mathématiques expertes,
- Mathématiques complémentaires,
- Doit et grands enjeux du monde contemporain

Évaluation

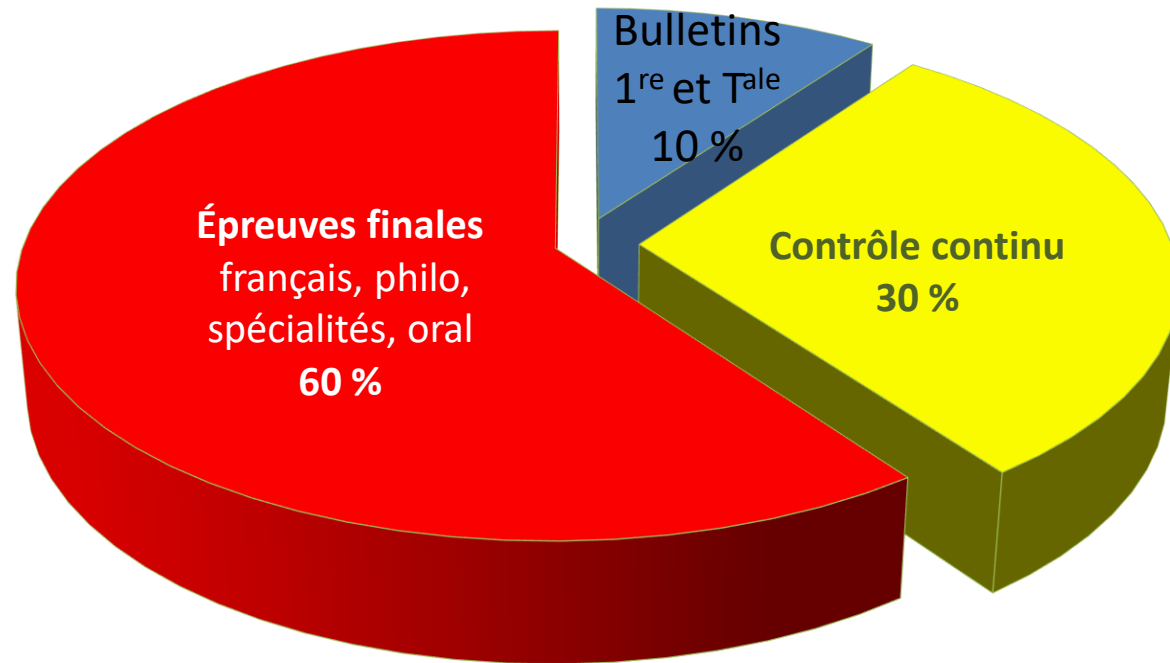
- 40 % = contrôle continu commencé en classe de 1^{re} (dont 10 % bulletins scolaires)
- 60 % = épreuves terminales : socle de culture commune + spécialités.

Modalités

- 1 épreuve anticipée (français) en 1^{re} + 4 épreuves en cours de terminale
- Modalités nouvelles pour les élèves en situation de handicap : renforcement de l'école inclusive.

Épreuves finales

- Deux épreuves au choix
- Philosophie
- Épreuve orale = présentation d'un projet
 - adossé à une ou deux spécialités au choix
 - suivie de discussion avec le jury



La voie technologique

Enseignements communs à toutes les séries

- ↳ Français (en 1^{re} seulement) : 3h
- ↳ Philosophie (en t^{ale}) : 2h
- ↳ Histoire géographie : 1h 30
- ↳ Langue vivante A et langue vivante B : 4h (dont 1h de techno LV)
- ↳ Éducation physique et sportive : 2h
- ↳ Mathématiques : 3h
- ↳ Enseignement moral et civique : 18h/an
- ↳ Un accompagnement de l'orientation

Enseignements de spécialité

3 enseignements en 1^{re},
puis 2 en terminale (sauf en TMD) choix selon la série visée

Enseignements optionnels (2 au +)

- Langue vivante C (seulement pour la série STHR)
- Arts (au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)
- Éducation physique et sportive

STI2D - Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Pour qui ? Les élèves qui aiment comprendre les systèmes techniques et concevoir de nouveaux produits. **Au programme.** Enseignements technologiques transversaux et 4 spécialités : énergie et environnement ; systèmes d'information et numérique, architecture et construction, innovation technologique et écoconception.

Maths et physique-chimie industrielles. Développement durable axe majeur.

Et après ? Études sup. industrielles énergie, maintenance, électronique, informatique industrielle, mécanique...

STD2A - Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Pour qui ? Les élèves qu'intéressent les applications de l'art : graphisme, mode, design..., et la conception : réalisation espaces/objets. **Au programme.** Enseignements généraux (français, langues, histoire-géo, maths, physique-chimie...), design et arts appliqués (mouvements artistiques, démarche créative, représentations, matériaux). **Et**

après ? Principalement DNMADE (Diplôme national des métiers d'arts et de design ou DMA (diplôme des métiers d'art).

STL - Sciences et technologies de laboratoire

Pour qui ? Les élève intéressés par les manipulations en laboratoire et l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, de la chimie

Au programme. Maths, physique-chimie, biologie, biochimie et science du vivant prépondérantes. Nombreux TP en laboratoire. Spécialité : Biotechnologies ou Sciences physiques et chimiques. **Et après ?** Études en physique, chimie, biologie, ou domaines du paramédical.

ST2S - Sciences et technologies de la santé et du social

Pour qui ? Les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical. **Au programme:** La biologie et la physiopathologie humaines (grandes fonctions, maladies, prévention et traitement), sciences et techniques sanitaires et sociales (connaissance d'une population, étude des faits sociaux et des problèmes de santé...). Et aussi : français, histoire-géo, sc. physiques et chimiques, langues... **Et après ?** BTS et DUT ou écoles du paramédical et social.

STMG - Sciences et technologies du management et de la gestion

Pour qui ? Les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les relations au travail. **Au programme.** Sciences de gestion, éco-droit et management des organisations prédominants, articulés avec une spécialité (gestion et finance ; systèmes d'information de gestion ; ressources humaines et communication ; marketing). **Et après ?** Études supérieures en commerce, gestion, communication des entreprises, administration, communication, tourisme.

STAV - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (au lycée agricole)

Pour qui ? Les élèves attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. **Au programme.** Culture scientifique, technologique et agricole : biologie-écologie, physique-chimie, maths, sciences éco, sociales et de gestion, sciences et techniques agronomiques. **8 semaines de stages.** Chaque lycée est libre de proposer des espaces d'initiative locale : transformation des produits alimentaires, valorisation des espaces. **Et après ?** poursuite d'études en agriculture, agroalimentaire, environnement...

STHR - Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Pour qui ? Après une **2^{de} spécifique**, mais possible aussi après une 2^{de} générale et techno. **Au programme.** Économie et gestion hôtelière, science et technologie des services et culinaires, enseignement scientifique alimentation-environnement, enseignement techno en langue vivante, maths, langues vivantes, sciences, français, histoire-géo... **Et après ?** écoles d'hôtellerie restauration, tourisme, commerce et services, de la comptabilité et de la gestion des organisations, ou université, par exemple en licence de sc. et techno de l'hôtellerie-restauration...

S2TMD – Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

Pour qui ? Après une **2^{de} spécifique** et avec pratique intensive de la danse ou d'un instrument ; être inscrit-e au conservatoire. **Au programme** en 3 ans : « instrument » ou « danse » + enseignements généraux (français, langue étrangère, philo, histoire de l'art et des civilisations, maths et physique) et enseignements techno (le son, les amplificateurs, dynamique de la danse...). Cours de musique ou de danse au lycée et au conservatoire. **Et après ?** Études supérieures surtout au conservatoire (sur concours), plus rarement à l'université (musicologie, arts, scène).

- **Le professeur-e principal-e**
- **Le psychologue de l'éducation nationale**
- **au CDI et au CIO (Centre d'information et d'Orientation)**

Sites:

<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Hauts-de-France/Amiens>

<http://www.secondes-premieres2019-2020.fr/>

<http://www.horizons21.fr/>